1- FONCTIONS ET FONCTIONNEMENTS

II n'aura échappé à personne que le terme de discours, en même temps qu'il a envahi les Instructions Officielles, s'est considérablement obscurci en raison d'une polysémie qui cache mal des polémiques entre spécialistes, chercheurs et didacticiens. Or, il serait dommage de renvoyer tout le monde dos à dos sous prétexte de confusion car ce que nous propose le texte officiel est non seulement clairement défini par le texte lui-même mais en outre ce concept de discours est le dénominateur commun qui justifie et légitime l'ensemble des programmes et instructions.
Les I.O. définissent le discours comme **toute mise en pratique du langage dans une activité écrite ou orale.** Il ne s'agit donc plus de la traditionnelle opposition entre discours et récit qui correspondait plus ou moins avec l'opposition proposée par Benveniste entre énonciation discursive et énonciation historique. Non, cette fois le concept vise tout autre chose. Ce qui est important ici réside d'abord dans la mise sur un pied **d'égalité de l'écrit et de l'oral.** Ce choix théorique aura bien évidemment des conséquences au niveau pratique : l'intérêt récent pour l'oral n'est donc pas un effet de mode mais la conséquence d'un choix scientifique établi en conscience. Et puis on ne parle plus de textes mais de **mises en pratique,** c'est-à-dire qu'on replace le langage dans le champ social, dans l'action d'un énonciateur, autrement dit dans renonciation.

Pour mieux comprendre ce que cela change, non pas dans le langage lui-même mais dans la façon de l'aborder, on peut essayer de focaliser son attention sur les notions de texte et de discours. Soit un énoncé oral donné ou un texte imprimé :

— je peux le considérer sous l'angle de sa fonction (à quoi, à qui sert-il ? que cherche à faire celui qui énonce ? dans quelle situation l'énoncé apparaît-il ? quelle conséquence aura cet acte d'énonciation sur la situation ? ou sur le récepteur ?) . Dans ce cas, je prends en compte la dimension discursive ; je me situe au niveau du discours.

— je peux aussi m'intéresser au fonctionnement de l'énoncé (comment est-il construit ? quels sont les outils qui sont au service de la cohérence ou de la cohésion ?). Dans ce cas, je travaille au niveau du type de texte (que la production soit écrite ou orale).

Prenons des exemples :
Une histoire drôle à une fonction narrative (dont l'effet mesurable est l'hilarité de l'auditoire) et son fonctionnement est celui d'un texte narratif. Nous avons affaire à un discours narratif (fonction, visée) qui se matérialise sous la forme d'un texte narratif.
Une fable est un discours argumentatif puisque la visée première est la moralité (laquelle peut être présente sous forme d'une séquence argumentative ou ne pas être explicite). Mais le texte qui réalise ce discours argumentatif est essentiellement à fonctionnement narratif. Le discours argumentatif est matérialisé par un texte narratif.

La distinction entre les deux notions se révèle alors être une véritable mine pour la réflexion didactique. Les enfants s'initient rapidement à toutes les fonctions du langage au cours des situations d'énonciation qui s'offrent à eux et ils nous surprennent parfois par leurs intuitions et leur sens des réparties. Mais nous savons aussi que la structure qui est la plus accessible à leur entendement est la narration. C'est pourquoi nous avons tendance à faire passer tous nos discours (informatif, argumentatif, persuasif, moralisateur, préventif...) sous la forme d'un texte ou énoncé à fonctionnement narratif. Autrement dit nous avançons masqués (pour la plus grande joie de nos jeunes interlocuteurs).
Si on y regarde bien, cela constitue la preuve d'une extraordinaire confiance en la compétence langagière des enfants car nous faisons ainsi le pari qu'ils sauront transférer des informations de l'univers narratif dans des univers de type conceptuel ou de type pragmatique. En tout cas, cela prouve bien que le processus pédagogique ne consiste pas à aller du plus simple vers le plus compliqué : nous plongeons les enfants directement dans la complexité mais en les aidant, en leur ménageant des passerelles, en les guidant pas à pas.

2» LECTURE DU TABLEAU

Cette maquette se veut proposition de travail, transposition didactique, et non vérité scientifique. Cette remarque est importante car les choix opérés dans la construction de ce tableau peuvent être en porte-à-faux avec le discours de certains linguistes. Or nous n'avons pas la prétention de trancher entre des travaux toujours intéressants et qui semblent concurrents.

Le premier principe qui a guidé nos choix est le respect des Instructions Officielles. La cohérence des nouveaux programmes repose sur la prise en compte du concept de discours comme mise en pratique orale ou écrite du langage. Nous avons donc adopté très strictement ce point de vue.

Le second principe de travail respecté est l'efficacité et la rentabilité didactique, c'est-à-dire les options qui permettent, notamment par comparaison, de mieux construire les notions.

Le discours narratif

Le discours narratif se définit autour d'un enjeu clair : raconter. Cela suppose un intention que l'on peut simplifier par vouloir faire plaisir à son interlocuteur, même si l'on sait que chaque genre narratif possède sa stratégie qui s'adressera à des publics différents pour des plaisirs plus ou moins sophistiqués, voire contrariés. Cet aspect revêt une grande importance car on ne saurait considérer une suite quelconque, même ordonnée chronologiquement, d'événements ou d'actions comme une narration. Raconter est un acte de paroles qui suppose un projet narratif de la part de celui qui raconte.

Le discours narratif a comme particularité de se réaliser essentiellement sous la forme d'un texte narratif dont les instances sont bien connues : le narrateur, la progression chronologique, le schéma narratif, le schéma actantiel autour d'une quête. Cette dynamique inclut nécessairement une évaluation, un regard évaluatif du narrateur sur ce qu'il raconte. Les éléments les plus pertinents sur un plan pédagogique semblent être la notion de **narrateur,** celles de **quête** et **d'événement déclencheur.**

Sur le plan grammatical, ce mode de fonctionnement narratif appelle un certain nombre de faits de langue : il faut tout d'abord que le texte parvienne à **"mettre le monde debout",** c'est-à-dire qu'il donne au lecteur tous les indices nécessaires pour situer l'action dans un cadre spatio-temporel, identifier les personnages et le système qui les lie, percevoir les enjeux, reconnaître un horizon d'attente (c'est-à-dire une construction scénarique générique). Tous ces éléments (qui correspondent à ce que l'on appelle, au théâtre, la scène d'exposition) sont un parcours obligé mais ils se traduisent par des procédés linguistiques très variés (ex. : l'utilisation des déterminants). Ensuite, il paraît évident que le texte doit se déployer au travers d'un **système de temps verbaux,** que ce soit le système passé simple/ imparfait ou un autre. Enfin, la **chronologie du récit** est souvent relayée par des procédés linguistiques qui soulignent l'enchaînement ou les données temporelles.

Le discours prescriptif

Mettre à part le discours prescriptif ne se justifie certainement pas d'un point de vue scientifique. En revanche, son intérêt pédagogique est évident. En effet, on voit mieux, par comparaison, ce qu'est le discours narratif. Souvent, les élèves qui ont du mal à concevoir une narration produisent des descriptions d'actions, des suites d'actions si l'on préfère, mais ils oublient de mettre le tout en perspective dans un projet narratif. Si on y regarde de près, le prescriptif ou le script s'apparente en fait au descriptif, à la différence que l'organisation spatiale est remplacée par la chronologie.

Il est donc intéressant de faire produire des modes d'emploi ou des scripts, ne serait-ce que pour faire percevoir aux enfants la différence entre **lister des actions** et raconter.

En outre, le discours prescriptif est un outil incontournable pour exercer son efficacité langagière sur le plan pragmatique : faire faire à des élèves ce que d'autres ont modélisé sous la forme d'un mode d'emploi est un exercice très formateur dans lequel les interactions sont tangibles.

Enfin, le type de texte prescriptif est le lieu idéal pour manier l'infinitif, l'impératif et le futur simple de l'indicatif et de faire percevoir leurs valeurs modales respectives en situation.

On remarquera que **le compte-rendu** pose problème. Lorsqu'il concerne une expérience dont il faut garder en mémoire les étapes, il s'agit bien d'une description d'actions, mais lorsque le compte-rendu est un regard subjectif porté sur un événement dans la vie de la classe, on tend à se rapprocher de la narration. En l'occurrence, c'est la notion de point de vue qui constituerait la frontière entre les deux.

D'évidence, la notion de compte-rendu pose problème en raison de sa polysémie : chaque enseignant de chaque discipline y met un contenu différent. Les notions de types de textes et de discours sont finalement moins ambiguës.

Le discours descriptif

La visée du texte descriptif est simple : faire voir. Encore que l'enjeu soit différent si l'objet de la description fait partie de la situation d'énonciation, s'il est absent ou encore s'il est inventé de toutes pièces.

Le type de texte qui correspond à cette fonction est généralement le texte descriptif. Son fonctionnement est bien connu. Il se caractérise par une progression spatiale (celle-ci se couplant avec une progression chronologique dans le cas d'une description en mouvement : portrait en action ou paysage décrit à partir d'un support mobile, par exemple). La cohérence du texte descriptif est en principe garantie par l'adoption d'un point de vue qui va établir une logique dans l'enchaînement des éléments descriptifs.

Les faits de langue attendus, sans qu'ils soient obligatoires (mais alors leur absence fait sens), sont la détermination du nom, sa caractérisation et les moyens de baliser l'espace.

Le discours informatif

Souvent on confond sous la même appellation ce qui relève de l'expositif, de l'informatif et de l'explicatif. Cette confusion n'est pas souhaitable, ni d'un point de vue scientifique, ni d'un point de vue didactique. Pour y voir plus clair, nous distinguerons ce qui s'apparente au discours descriptif, dans son fonctionnement d'avec, ce qui ressortit davantage au narratif.

Pour produire un discours informatif, il est fréquent d'utiliser un type de texte informatif, que ce soit dans les documentaires ou les manuels scolaires.

En fait, exposer un savoir, transmettre des informations revient à établir un parcours à l'intérieur d'un domaine de connaissances. Le choix de la progression est du même ordre que celui qu'accomplit le descripteur : il existe plusieurs logiques d'explorations selon ce que l'on désire mettre en valeur. Cette progression n'est pas arbitraire, car elle obéit à des règles strictes mais chacun sait que tout exposé admet plusieurs plans. La mise en texte s'avère complexe car il faut obligatoirement aider le lecteur à **hiérarchiser les informations** : balisage explicite, typographie, renvois, parenthèses.

Certains faits de langue sont alors particulièrement intéressants à observer : les outils du **balisage** (d'abord, ensuite, enfin ...), les **appositions** (apports d'information, de termes savants inconnus, de mots nouveaux, rappels) et les **anaphores conceptuelles.** Ces dernières se présentent sous la forme d'un nom qui résume la ou les phrases qui précèdent tout en introduisant une idée du point de vue du locuteur, le tout précédé d'un déterminant démonstratif ("cette audace inattendue"/ "ce comportement affligeant", "cette déclaration"/ "ce trait d'humour"/ "cette ineptie"). La maîtrise des anaphores conceptuelles est donc un signe de maîtrise du processus langagier puisqu'il est le signe d'une activité résumante et en même temps d'une progression nouvelle dans le texte.

Après réflexion, il semble que **le résumé,** y compris d'un texte narratif, ressortit à la logique informative puisque le travail principal de celui qui résume est la hiérarchisation des informations. En outre le résumé d'un récit se fait en principe au présent et abandonne donc le système temporel du texte original.

Enfin, il faut aborder l'aspect le plus passionnant du discours informatif : il peut paraître pertinent pour informer, transmettre des données de choisir autre chose qu'un texte informatif. On peut raconter une histoire, donc produire un texte narratif dont la fonction est informative. On peut décrire un château afin d'informer sur la vie au temps de François 1er, ce qui revient à faire du descriptif pour obtenir un discours informatif. Tout est affaire de stratégie didactique.

Le discours explicatif

Le discours explicatif présente en tant que discours, les mêmes possibilités stratégiques que le discours informatif. Cependant, il en diffère par son enjeu qui est de donner une solution à un problème ou à une situation-problème.

Lorsqu'il se réalise sous la forme d'un texte explicatif, ce discours s'apparente, d'une certaine manière, au texte narratif. En effet, il s'agit d'une dynamique similaire entre une situation initiale et une situation finale. La différence est que, dans le texte explicatif, on part d'une constatation, d'une observation constituant un problème à résoudre (l'organisation du savoir est tenue en échec). A partir de là, on formule la question en termes qui orientent la recherche, puis s'enchaînent les étapes qui conduisent à une observation expliquée, c'est-à-dire à un savoir réorganisé, plus stable.

Dans ces conditions, tous les procédés qui facilitent la compréhension de l'interlocuteur sont les bienvenus : balisage clair de la progression du texte et donc du raisonnement, connecteurs logiques (si...alors...donc), anaphores conceptuelles (cf. supra). En outre, le questionnement doit être présent sous une forme directe ou indirecte, simple ou rhétorique.

On retiendra cependant que la forme stricte du type de texte explicatif n'est pas la seule envisageable : le discours explicatif peut être pris en charge par un texte narratif ou descriptif.

Le discours argumentatif

Tout est argumentation, pourrait-on dire, tant l'énonciateur impose toujours sa vision des choses, même lorsqu'il s'en défend. Il reste que cet enjeu argumentatif est plus ou moins fondamental : la moralité d'un conte (de Perrault, par exemple) relève plus de l'évaluation inhérente à tout texte narratif que d'une argumentation consciente et assumée. En revanche, la moralité d'une fable ressortit très nettement à l'argumentation et le texte narratif n'est que l'illustration des arguments et de la thèse. L'argumentation est présente dans pratiquement tous les discours mais cela ne suffit pas toujours pour conclure à un discours argumentatif.

On fait généralement une distinction entre convaincre et persuader. Autant l'un s'inscrit-il dans une logique de mise en présence de thèses différentes que l'on doit étayer par des arguments, autant la persuasion admet-elle des procédés plus psychologiques et s'autorise-t-elle des stratégies plus contestables.

La dynamique du texte argumentatif repose sur la nécessité de faire rejeter la thèse que l'on combat et de faire adhérer à celle qu'on soutient. Certains aspects de cette dynamique peuvent être plus ou moins occultés mais il est en principe possible de les déduire de ce qui est dit.

Certains faits grammaticaux sont plus attendus que d'autres : balisage explicite, questionnement, connecteurs logiques, anaphores conceptuelles, axiologiques (c'est-à-dire les mots qui sont porteurs de valeurs au sens argumentatif du terme : pacifiste invétéré, sage combattant de la paix, rêveur impénitent, défenseur d'une noble cause ...). Mais l'expérience montre que de nombreux textes argumentatifs se passent aisément de connecteurs logiques, surtout si l'énonciateur parie sur la compétence de son interlocuteur, et, en revanche, de nombreux énoncés fourmillent de connecteurs alors qu'ils n'argumentent rien et qu'on cherche encore quelles thèses ils sont censés soutenir.

Le discours poétique

Le discours poétique emprunte souvent des voies aisément reconnaissables par le recours à la métrique et à la mise en page spécifique. Mais toutes les visées sont repérables dans le discours poétique. Si l'on veut éviter de se faire piéger par des énoncés faits pour dérouter, ou pour le moins déranger des habitudes de lecture habituelle, il est nécessaire d'admettre un enjeu spécifique au discours poétique : La mise en abyme du langage, c'est-à-dire, faire porter l'attention sur le fonctionnement du langage, que ce soit dans une perspective ludique, philosophique, esthétique, mystique ou révolutionnaire.

Certaines de ces dimensions exigent du lecteur une grande expérience des textes mais d'autres sont accessibles même pour des enfants : les jeux sur les mots, les parodies (si l'on prend la peine de leur donner le texte réfèrent), les associations phoniques et sémantiques expressives, etc.

Document de travail. Patrick Renault. IUFMde Toulouse. 9/2000